



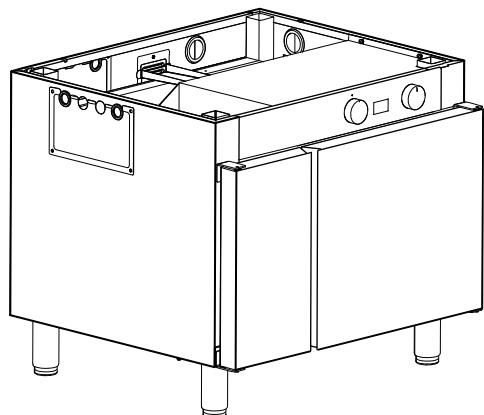
MOD : AC/AC6-10-X

Production code : 922615

01/2026

Armoire chaude

Support de four

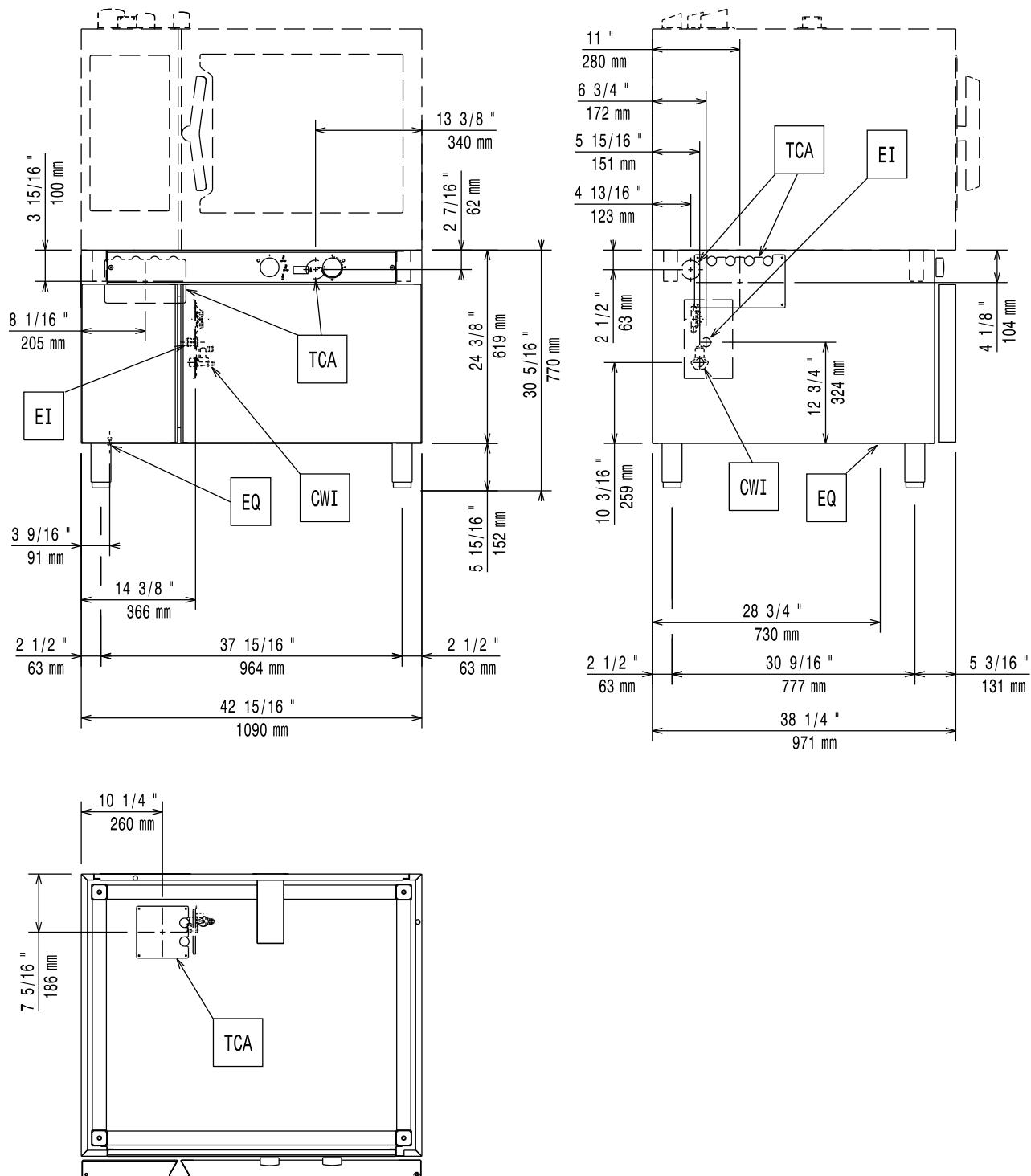


FR

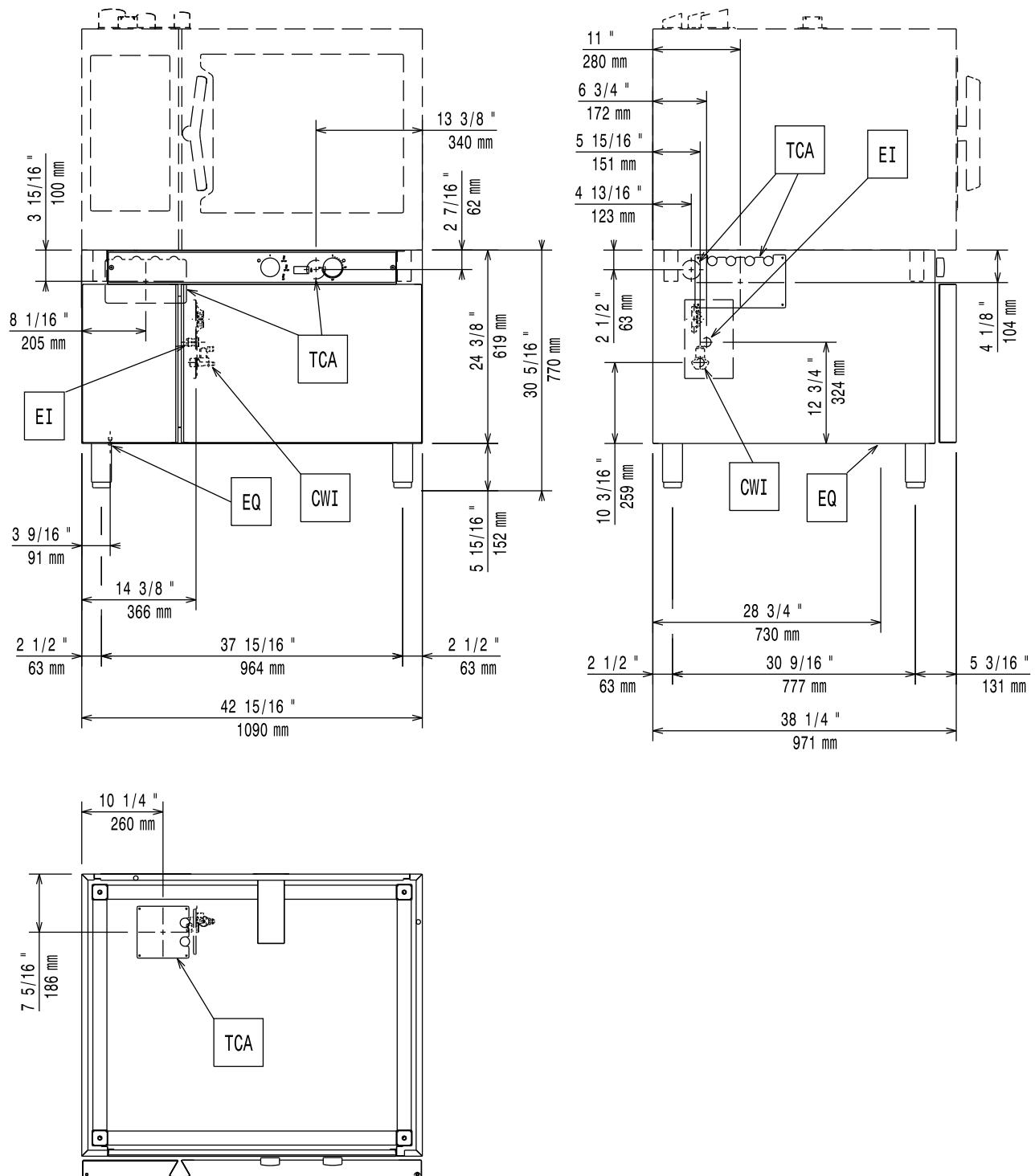
Consignes



Modèle 6 – 10 GN 1/1 - Schéma d'installation



Modèle 10 GN 2/1 - Schéma d'installation



EI = Entrée électrique
CWI = Tuyau d'arrivée d'eau froide

EQ = Vis equipotentielle
TCA = Zone des raccordements techniques

Préambule



Lire attentivement les instructions suivantes, y compris les conditions de garantie, avant d'installer et d'utiliser l'appareil.



Enregistrer le produit



Recevoir des trucs et astuces sur le produit et des informations sur l'entretien et la réparation

Le Manuel d'instructions pour l'installation, l'utilisation et l'entretien (ci-après dénommé le « Manuel ») fournit à l'utilisateur des informations utiles pour utiliser correctement et en toute sécurité l'appareil.

Tout ce qui suit ne doit en aucun cas être considéré comme une longue liste d'avertissements contraignante, mais plutôt comme une série d'instructions destinées à améliorer, à tous les égards, les performances de l'appareil et surtout à éviter des dommages corporels ou matériels résultant de procédures d'utilisation et de gestion inadéquates.

Il est essentiel que toutes les personnes chargées du transport, de l'installation, de la mise en service, de l'utilisation, de l'entretien, de la réparation et du démontage de l'appareil consultent et lisent attentivement ce Manuel avant de procéder aux différentes opérations, et ce afin de prévenir toute manœuvre erronée et non appropriée susceptible de nuire à l'intégrité de l'appareil ou à la sécurité des personnes. Il est recommandé d'informer régulièrement l'utilisateur sur les consignes en matière de sécurité. En outre, il est important d'instruire et de communiquer les consignes d'utilisation et d'entretien de l'appareil au personnel autorisé à intervenir sur l'appareil.

Il est également important que le Manuel soit toujours à la disposition de l'opérateur et soigneusement conservé sur le lieu d'utilisation de l'appareil afin qu'il soit immédiatement à portée de main pour être consulté en cas de doutes et chaque fois que les circonstances le requièrent.

Après avoir lu ce Manuel, si des doutes ou des incertitudes persistent quant à l'utilisation de l'appareil, ne pas hésiter à contacter le Fabricant ou le SAV agréé, qui sera toujours à disposition pour garantir un service rapide et soigné, en vue d'assurer un meilleur fonctionnement et une efficacité optimale de l'appareil. Pour rappel, les normes en matière de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement en vigueur dans le pays d'installation devront toujours être appliquées en cours d'utilisation de l'appareil. Il incombe, par conséquent, à l'utilisateur de s'assurer que l'appareil est démarré et utilisé uniquement dans les conditions de sécurité optimales prévues pour les personnes, les animaux et les choses.



IMPORTANT

- Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'opérations effectuées sur l'appareil au mépris des instructions de ce Manuel.
- Le fabricant se réserve le droit de modifier, sans préavis, les caractéristiques des appareils présentés dans cette publication.
- Toute reproduction, même partielle, du présent Manuel est interdite.
- Ce Manuel est disponible en format numérique. À cet effet :
 - contacter le concessionnaire ou le service clientèle ;
 - Téléchargement du dernier manuel mis à jour sur le site Internet
- Le Manuel doit être toujours conservé à côté de l'appareil, dans un lieu d'accès aisé. Les opérateurs et le personnel préposées à l'utilisation et à l'entretien de l'appareil doivent pouvoir le trouver et le consulter facilement à tout moment.

Table des matières

A	AVERTISSEMENT ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ	7
A.1	Informations générales	7
A.2	Sécurité générale	7
A.3	Transport, manutention et stockage	8
A.4	Installation et montage	9
A.5	Mise en place	9
A.6	Élimination de l'appareil	10
B	DONNÉES D'IDENTIFICATION DE L'APPAREIL ET DU FABRICANT	10
B.1	Emplacement de la plaque signalétique	10
C	INFORMATIONS GÉNÉRALES	10
C.1	Introduction	10
C.2	Droits d'auteur	11
C.3	Conservation du Manuel	11
C.4	Destinataires du Manuel	11
C.5	Définitions	11
C.6	Responsabilités	11
D	TRANSPORT, MANUTENTION ET STOCKAGE	11
D.1	Introduction	11
D.2	Manutention	12
D.2.1	Procédures pour les opérations de manutention	12
D.2.2	Translation	12
D.2.3	Pose de la charge	12
D.3	Contrôles de l'emballage par le client	12
E	DONNÉES TECHNIQUES	12
E.1	Caractéristiques techniques	12
E.1.1	Dimensions de l'appareil	12
F	INSTALLATION ET MONTAGE	13
F.1	Déballage	13
F.2	Vue d'ensemble de l'appareil	13
F.3	Mise en place	13
F.3.1	Branchemet électrique	14
F.3.2	Raccordement de l'eau	14
F.4	Comment installer le four sur l'armoire	15
F.5	Dispositif de sécurité	16
G	MISE EN SERVICE	17
G.1	Système de démarrage	17
H	UTILISATION NORMALE DE LA MACHINE	17
H.1	Utilisation	17
H.2	description du bandeau de commande	17
H.2.1	Différents types de chauffage	18
H.3	Coupure en cas de panne	18
I	NETTOYAGE ET ENTRETIEN	18
I.1	Nettoyage	18
I.2	Guide de dépannage rapide	19
J	MISE AU REBUT DE LA MACHINE	19
J.1	Recyclabilité	19
J.2	Procédure relative à l'élimination de l'appareil	20

A AVERTISSEMENT ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

A.1 Informations générales

Afin de pouvoir utiliser cet appareil en toute sécurité et comprendre correctement le Manuel, il est recommandé d'avoir une bonne connaissance des termes et des conventions typographiques utilisés dans la documentation. Afin de distinguer et d'être en mesure de reconnaître aisément les différents types de danger, les symboles suivants sont utilisés dans le présent Manuel :



AVERTISSEMENT

Danger pour la santé et la sécurité des opérateurs



AVERTISSEMENT

Risque d'électrocution - tension dangereuse.



ATTENTION

Risque de détérioration de l'appareil ou du produit.



IMPORTANT

Instructions ou informations importantes concernant le produit



Lire attentivement toutes les instructions avant d'utiliser l'appareil



Détails et explications

- L'installation, l'entretien, la maintenance, le nettoyage incorrects ou des modifications de l'unité peuvent provoquer des dommages, des lésions corporelles, voire la mort.
- Cet appareil est conçu pour être utilisé dans des applications commerciales et collectives, comme des cuisines de restaurants, des cantines, des hôpitaux ou des entreprises commerciales, comme des boulangeries, des boucheries, etc., pas pour la production alimentaire de masse en continu. Toute autre utilisation est considérée comme impropre.
- Seuls des techniciens spécialisés sont autorisés à intervenir sur l'appareil.
- Cet appareil n'est pas destiné à être utilisé par des mineurs ou des adultes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou sans expérience ni connaissance de son fonctionnement.
- Ne pas conserver de substances explosives, comme des récipients sous pression contenant un produit inflammable, dans ou près de cet appareil.
- Ne pas retirer, falsifier ou rendre illisible le marquage "CE" de la machine.
- Se référer aux données figurant sur le marquage "CE" de la plaque signalétique de la machine pour les relations avec le fabricant (par exemple, pour une demande de pièces détachées, etc.).
- Au moment de la démolition de la machine, le marquage "CE" devra être détruit.

A.2 Sécurité générale

- Les appareils sont équipés de dispositifs de sécurité électriques et/ou mécaniques destinés à protéger les utilisateurs et l'appareil.
- Il est interdit de faire fonctionner l'appareil après avoir retiré, manipulé ou endommagé les protections et les dispositifs de sécurité.

- Ne modifier en aucun cas les pièces fournies avec l'appareil.
- Certaines illustrations du présent Manuel représentent la machine ou des parties de celui-ci, démunies de protections ou sur lesquelles les protections ont été retirées. Ceci dans le seul but de simplifier les explications. Il est formellement interdit d'utiliser la machine sans dispositifs de protection ou avec des dispositifs désactivés.
- Il est interdit de retirer, d'altérer ou de rendre illisibles les étiquettes et signaux de sécurité, de danger et d'obligation présents sur la machine.
- Avant d'entreprendre une maintenance, couper l'alimentation au disjoncteur général et placer une étiquette rouge pour signaler qu'un travail est en cours sur ce circuit.
- Placer les numéros de téléphone d'urgence bien en vue.
- Le niveau de pression sonore d'émission pondéré A ne dépasse pas 70 dB (A).
- Débrancher l'appareil en cas de panne ou de dysfonctionnement.
- Ne pas utiliser de produits (même dilués) contenant du chlore (hypochlorite de sodium, acide chlorhydrique ou muriatique, etc.) pour nettoyer l'appareil ou le sol sous l'appareil.
- Ne pas utiliser d'ustensiles métalliques pour nettoyer l'acier (brosses ou éponges à récurer de type Scotch Brite).
- Éviter que l'huile ou la graisse entrent en contact avec les parties en matière plastique. Ne pas laisser se déposer de la saleté, de la graisse, des aliments ou toute autre substance sur l'appareil.
- Ne pas asperger d'eau ni utiliser de jets d'eau ou de vapeur.
- Ne pas emmagasiner ou utiliser d'essence ou d'autres vapeurs, liquides ou éléments inflammables à proximité de cet appareil ou d'autres appareils.
- Ne pas pulvériser des aérosols à proximité de cet appareil lorsqu'il est en marche.
- Éviter d'exposer l'équipement à l'ozone - ne pas utiliser des ozoniseurs dans les locaux dans lesquels l'équipement est installé.
- Il est interdit d'introduire dans le four des liquides inflammables par exemple de l'alcool, durant le fonctionnement.
- Pour contrôler la présence éventuelle de fuites, ne jamais se servir d'une flamme vive.
- Installer l'appareil dans un endroit bien aéré, afin de garantir un renouvellement approprié de l'air toutes les heures. Vérifier que le système de ventilation, quel qu'il soit, reste toujours opérationnel et efficace pendant toute la durée d'utilisation de l'équipement.

A.3 Transport, manutention et stockage

- Les appareils sont de dimension telle qu'ils peuvent être empilés pour le transport, la manutention et le stockage conformément aux instructions figurant sur le talon apposé sur l'emballage.
- Durant les phases de chargement et de déchargement, il est interdit de se tenir sous des charges suspendues. L'accès à la zone de travail est interdit au personnel non autorisé.
- Le poids de l'appareil ne suffit pas pour le maintenir immobile.
- Pour effectuer le levage de l'appareil, il est interdit de l'ancrer à des parties mobiles ou faibles, telles que : carters, canalisations électriques, parties pneumatiques, etc.
- Ne jamais pousser ou tirer l'appareil pendant les déplacements car il pourrait se renverser.
- Le personnel chargé du transport, de la manutention et du stockage de la machine doit obligatoirement avoir été formé et entraîné à l'utilisation des systèmes de levage et à l'adoption des dispositifs de protection individuels appropriés au type d'opération à effectuer (par exemple, salopette de travail, chaussures de sécurité, gants et casque de protection).

- Au moment de l'enlèvement des systèmes d'ancrage, vérifier que la stabilité des pièces qui composent la machine ne dépend pas de l'ancrage et que cette opération ne provoque donc pas la chute de la charge du véhicule. Avant de décharger les composants de la machine, s'assurer que tous les systèmes d'ancrage ont été retirés.
- Le positionnement, le montage et le démontage de l'appareil sont du ressort exclusif du personnel spécialisé.

A.4 Installation et montage

- Les opérations décrites doivent être effectuées conformément aux normes de sécurité en vigueur, aussi bien pour l'outillage utilisé que pour les modalités d'intervention.
- La fiche (le cas échéant) doit être facile d'accès même après l'installation définitive de l'appareil.
- Avant toute procédure d'installation, couper l'alimentation électrique de l'appareil.

Branchement électrique

Avant de brancher l'appareil, vérifier que les données figurant sur sa plaque signalétique sont compatibles avec la tension et la fréquence de secteur.

- Les interventions sur les installations électriques doivent être réalisées uniquement par le personnel spécialisé.
- Le branchement électrique de la machine doit être réalisé conformément aux normes et aux prescriptions en vigueur dans le pays d'utilisation et tous les dispositifs de débranchement doivent être intégrés au câblage fixe, conformément aux réglementations en matière de câblage.
- Les informations relatives à la tension d'alimentation de l'appareil sont présentes sur la plaque signalétique.
- L'alimentation électrique de l'installation est conçue pour supporter la charge effective de courant et elle est réalisée correctement, conformément aux normes en vigueur dans le pays d'utilisation de l'appareil.
- Le point de connexion doit comporter un contact à la terre efficace. En cas de doute quant à l'efficacité de la terre, demander au personnel spécialisé de contrôler l'installation.
- Tout câble d'alimentation détérioré doit être remplacé par le SAV ou par le personnel spécialisé de façon à prévenir tout risque.
- Vérifier la présence d'un disjoncteur de sécurité entre le câble d'alimentation de l'appareil et le réseau électrique. L'ouverture des contacts et le courant de dispersion maximum doivent être conformes aux réglementations en vigueur en matière de sécurité.

Raccordement au réseau de distribution d'eau (selon l'appareil et/ou le modèle)

L'appareil doit être raccordé au réseau de distribution d'eau, conformément aux prescriptions des réglementations nationales en vigueur.

- L'appareil doit être alimenté en eau potable à une pression de 100 – 600 kPa (1 – 6 bars).



AVERTISSEMENT

Le constructeur décline toute responsabilité en cas de non-respect des normes en vigueur en matière de **protection contre les accidents**.

A.5 Mise en place

- Installer l'appareil en adoptant toutes les mesures de sécurité prévues pour ce type d'opérations, y compris les consignes anti-incendie.

- Déplacer l'appareil avec soin pour éviter de l'endommager ou de mettre des personnes en danger. Utiliser une palette pour le déplacer et le mettre en place.
- Le schéma d'installation indique les dimensions générales de l'appareil et la position des différents raccordements (gaz, électricité, eau). Vérifier sur place la présence de toutes les connexions nécessaires au raccordement.
- Veiller à ce que l'endroit où la machine doit être installée ne soit pas polluée par des substances corrosives (chlore, etc.). S'il est impossible de garantir l'absence de corrosion, il faudra enduire toute la surface en acier inoxydable d'une couche de paraffine de protection, à étaler à l'aide d'un chiffon imbibé de paraffine. Le fabricant décline toute responsabilité en présence d'effets corrosifs dus à des causes extérieures.
- Les appareils ne peuvent pas être encastrés. Laisser 50 minimum entre l'appareil et les parois de droite et arrière et 500 par rapport à la paroi de gauche ou suffisamment d'espace pour permettre les opérations d'entretien et de maintenance.
- Isoler correctement les surfaces à des distances inférieures à celles préconisées.
- Veiller à maintenir une distance d'au moins 100 mm entre l'appareil et toutes les parois combustibles. Ne pas entreposer ni utiliser de matières et de liquides inflammables à proximité de l'appareil.
- Vérifier et mettre éventuellement d'aplomb l'appareil installé. S'il n'est pas d'aplomb, l'appareil peut ne pas fonctionner correctement.

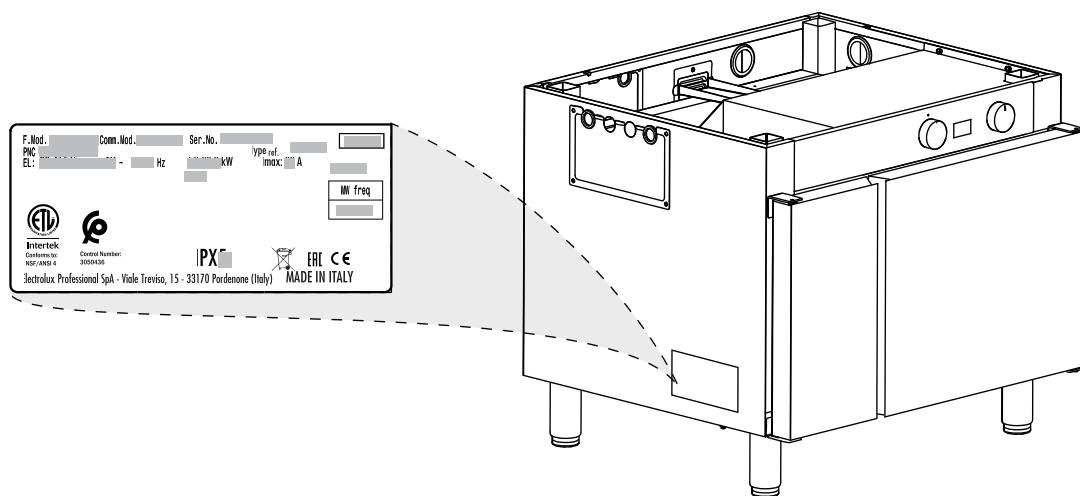
A.6 Élimination de l'appareil

- Avant de se débarrasser de l'appareil, le rendre inutilisable en coupant son câble d'alimentation et en détruisant tout dispositif de fermeture des compartiments afin d'éviter tout risque d'emprisonnement à l'intérieur.

B DONNÉES D'IDENTIFICATION DE L'APPAREIL ET DU FABRICANT

B.1 Emplacement de la plaque signalétique

Identifier l'appareil acheté à l'aide de la plaque signalétique à gauche (voir l'illustration ci-dessous).



IMPORTANT

Au moment de l'installation de l'appareil, vérifier que les caractéristiques du branchement électrique correspondent aux indications de la plaque signalétique.

C INFORMATIONS GÉNÉRALES

C.1 Introduction

Ce Manuel fournit des informations concernant plusieurs appareils. Les images du produit ne sont fournies qu'à titre d'exemple.

À noter que les dessins et les schémas figurant dans le Manuel ne sont pas reproduits à l'échelle. Ils servent à compléter les informations écrites et les synthétisent. Ils ne sont aucunement destinés à donner une représentation détaillée de l'appareil.

Dans les schémas d'installation de l'appareil, les valeurs numériques indiquées se réfèrent à des mesures exprimées en millimètres et/ou en pouces.

C.2 Droits d'auteur

Le présent manuel est exclusivement destiné à être consulté par l'opérateur et ne peut être remis à des tiers sans l'autorisation de la société

C.3 Conservation du Manuel

Le Manuel devra être conservé intact pendant toute la durée de vie de l'appareil, jusqu'à sa démolition. En cas de cession, de vente, de location, de concession d'usage ou de leasing, le présent Manuel devra toujours accompagner l'appareil.

C.4 Destinataires du Manuel

Ce Manuel s'adresse :

- au transporteur et aux personnes chargées de la manutention ;
- au personnel chargé de l'installation et de la mise en service ;
- à l'employeur des utilisateurs de l'appareil et au responsable du lieu de travail ;
- aux opérateurs chargés de l'utilisation courante de l'appareil ;
- personnel spécialisé - SAV (voir Manuel de service).

C.5 Définitions

Les définitions relatives aux différents termes utilisés dans le présent Manuel sont énoncées ci-après. Il est conseillé de les lire attentivement avant toute utilisation de l'appareil.

Opérateur	Personne préposée à l'installation, au réglage, à l'utilisation, à l'entretien, au nettoyage, à la réparation et au transport de l'appareil.
Opérateur chargé de l'utilisation courante de l'appareil	Opérateur qui a été informé, formé et instruit quant aux tâches à réaliser et aux risques liés à l'utilisation courante de l'appareil.
SAV ou personnel spécialisé	Opérateur instruit/formé par le fabricant qui, grâce à sa formation professionnelle, à son expérience, à son instruction spécifique, à ses connaissances des réglementations contre les risques d'accident, est en mesure d'évaluer les interventions à effectuer sur l'appareil, de reconnaître et d'éviter les risques. Ses compétences professionnelles couvrent les domaines de la mécanique, de l'électrotechnique, de l'électronique, etc.
Danger	Source de lésions ou de nuisances potentielles pour la santé.
Situation de danger	Toute opération présentant un ou plusieurs risques pour l'Opérateur.
Risque	Probabilité de lésions ou de risques graves pour la santé en situation de danger.

Protections	Mesures de sécurité consistant à utiliser des moyens techniques spécifiques (écrans et dispositifs de sécurité) destinés à protéger les opérateurs contre les dangers.
Écran de protection	Élément d'un appareil utilisé de manière spécifique dans le but de fournir une protection par une barrière physique.
Dispositif de sécurité	Un dispositif (autre qu'un dispositif de protection) qui élimine ou réduit le risque, pouvant être utilisé seul ou avec un dispositif de protection.
Client	Personne qui a acheté l'appareil et/ou qui le gère et l'utilise (par ex., société, chef d'entreprise, entreprise).
Électrocution	Décharge accidentelle de courant électrique sur le corps humain.

C.6 Responsabilités

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages et d'anomalies de fonctionnement résultant :

- du non-respect des instructions contenues dans le présent Manuel ;
- de réparations effectuées de manière incorrecte et du remplacement de pièces différentes de celles spécifiées dans le catalogue des pièces détachées (le montage et l'utilisation de pièces et d'accessoires non d'origine peuvent nuire au fonctionnement de l'appareil et faire échoir la garantie originale du fabricant).
- des opérations réalisées par des membres non spécialisés du personnel ;
- de modifications ou d'interventions non autorisées ;
- de l'absence de maintenance, ou d'une maintenance insuffisante ou inappropriée ;
- de l'utilisation impropre de l'appareil ;
- d'événements exceptionnels non prévisibles ;
- de l'utilisation de l'appareil par du personnel qui n'a pas été informé et/ou formé ;
- de la non-application des dispositions en vigueur dans le pays d'utilisation en matière de sécurité, d'hygiène et de santé sur le lieu de travail.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages résultant de transformations ou de modifications arbitraires effectuées par l'utilisateur ou par le client.

La responsabilité de l'identification et de la sélection de équipements de protection individuelle adéquats devant être portés par les opérateurs relève de l'employeur, du responsable du lieu de travail ou du technicien d'assistance technique, conformément aux normes en vigueur dans le pays d'utilisation.

Le fabricant décline toute responsabilité pour les inexactitudes qui se sont éventuellement glissées dans le Manuel, suite à des erreurs d'impression ou de traduction.

Tout complément au Manuel d'instructions pour l'installation, l'utilisation et l'entretien que le fabricant estimera utile d'adresser au client devra être conservé avec le Manuel et en fera partie intégrante.

D TRANSPORT, MANUTENTION ET STOCKAGE

D.1 Introduction

Le transport (transfert de l'appareil d'un lieu à un autre) et la manutention (déplacement dans les lieux de travail) doivent être effectués à l'aide d'engins spéciaux d'une capacité appropriée.



ATTENTION

L'appareil doit être transporté, manutentionné et stocké exclusivement par le personnel spécialisé, qui devra posséder :

- une formation technique spécifique et de l'expérience en matière d'utilisation de systèmes de levage ;
- une bonne connaissance des normes de sécurité et des lois applicables aux secteurs respectifs ;
- une bonne connaissance des consignes générales de sécurité ;
- des équipements de protection individuelle adaptés au type d'opération effectuée ;
- la capacité de reconnaître et d'éviter tout éventuel danger.

IMPORTANT

Contrôler immédiatement l'appareil pour s'assurer qu'il n'a pas subi de dommages pendant le transport.

Examiner les emballages avant et après le déchargement.

D.2 Manutention

Pour les opérations de déchargement et de stockage de l'appareil, préparer une zone adaptée, avec un sol plat.

D.2.1 Procédures pour les opérations de manutention

Avant de procéder au levage :

- toutes les opérateurs à cette opération doivent se trouver dans une position de sécurité ; empêcher l'accès à la zone de manutention à toute personne non autorisée ;
- s'assurer de la stabilité du chargement ;
- contrôler que du matériel ne puisse pas tomber pendant le levage. Manœuvrer verticalement de manière à éviter des chocs ;
- déplacer l'appareil en le maintenant à une hauteur minimale du sol.

Afin de garantir le parfait déroulement des opérations de levage :

- utiliser le type d'équipement le plus approprié du point de vue des caractéristiques et de la capacité (par exemple, chariots élévateurs ou transpalette électrique) ;
- recouvrir les arêtes vives ;
- contrôler les fourches et les modalités de soulèvement conformément aux instructions exposées sur l'emballage.

D.2.2 Translation

La personne chargée de cette opération doit :

- avoir une vision générale du parcours à suivre ;
- interrompre la manœuvre en cas de situations dangereuses.

D.2.3 Pose de la charge

- Avant de poser la charge, s'assurer que le passage est libre et vérifier que le sol est plat et en mesure de supporter le poids de la charge.
- Retirer l'appareil de la palette en bois, le poser sur un côté, le faire glisser ensuite par terre.

D.3 Contrôles de l'emballage par le client

- Le transporteur est responsable de la sécurité de la marchandise pendant le transport et la livraison.
- Présenter une réclamation au transporteur en cas de dommages apparents ou cachés.
- Si la marchandise est endommagée ou la livraison incomplète, le signaler sur le bon de livraison.
- Le chauffeur doit signer le bordereau de transport : le transporteur peut ne pas accepter de réclamations si le bordereau de transport n'est pas signé (le transporteur peut fournir le formulaire nécessaire).
- Dans un délai de 15 jours maximum après la livraison, demander au transporteur d'inspecter la marchandise et de vérifier l'absence de dommages cachés ou de pièces manquantes visibles uniquement après le déballage.

Après les contrôles de l'emballage

1. Enlever l'emballage.
En déballant et en manipulant l'appareil, veiller à ne provoquer aucun choc.
2. Conserver toute la documentation se trouvant dans l'emballage.

E DONNÉES TECHNIQUES

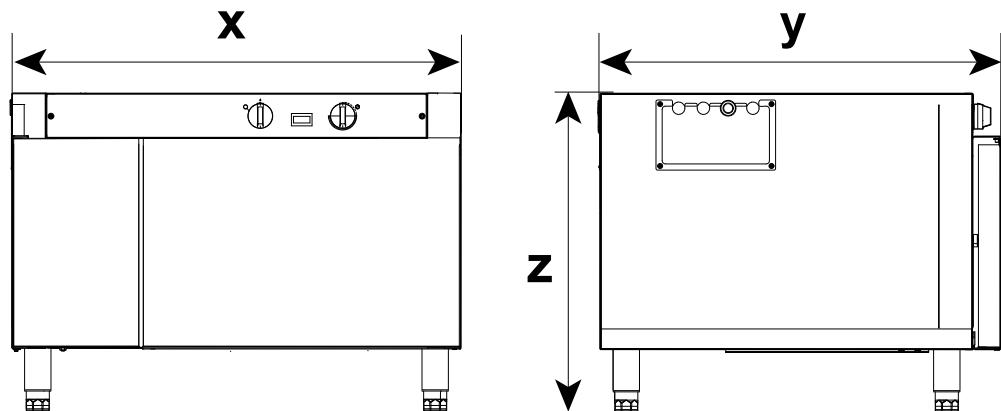
E.1 Caractéristiques techniques

Nbre de grilles		MODÈLES		
		6 GN 1/1	10 GN 1/1	10 GN 2/1
Tension d'alimentation	V	220 – 230	220 – 230	220 – 230
Fréquence	Hz	50	50	50
Puissance électrique absorbée	kW	2,55	2,55	2,55
Section du câble d'alimentation ¹	mm ²	3 x 1,5	3 x 1,5	3 x 1,5

1. minimale recommandée

E.1.1 Dimensions de l'appareil

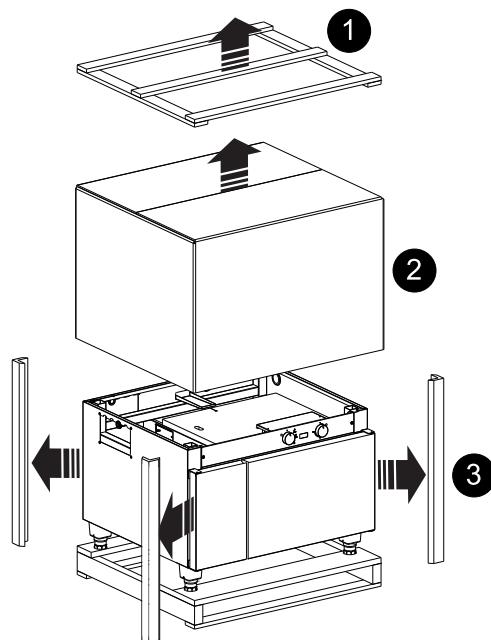
Modèles	Largeur		Profondeur		Hauteur	
	x		y		z	
	mm	pouces	mm	pouces	mm	pouces
6 grilles 1/1	867	341,33	775	305,11	770	303,14
10 grilles 1/1						
10 grilles 2/1	1090	429,13	971	382,28	770	303,14



F INSTALLATION ET MONTAGE

F.1 Déballage

Couper les bandes, puis :



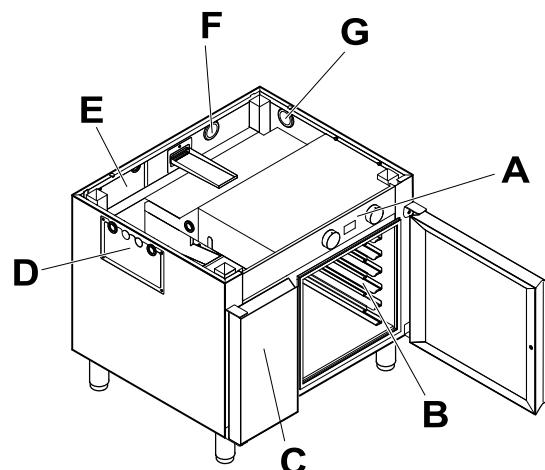
1. Retirer le couvercle en carton renforcé ;
2. Retirer la boîte en carton ;
3. Retirer les cornières de protection ;
4. Amener l'appareil à l'endroit où il doit être installé, sur la palette fournie, à l'aide d'un transpalette ou d'un chariot élévateur.

Si ces équipements ne sont pas disponibles, prévoir 2 personnes pour soulever et porter l'appareil.

F.2 Vue d'ensemble de l'appareil

L'armoire est livrée déjà assemblée et prête à être raccordée à l'appareil.

Les divers composants sont illustrés ci-dessous.



Légende

- | | |
|---|---|
| A | ⇒ panneau de contrôle |
| B | ⇒ support de plateaux |
| C | ⇒ compartiment technique |
| D | ⇒ panneau latéral pour les branchements du four |
| E | ⇒ panneau arrière pour les branchements du four |
| F | ⇒ trou d'aération prédécoupé arrière pour le tuyau de vidange du four |
| G | ⇒ trou d'aération prédécoupé latéral pour le tuyau de vidange du four |

F.3 Mise en place



IMPORTANT

Les éléments de l'armoire chaude ne peuvent être installés que sous la gamme de fours correspondante.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de non-respect de cette consigne.

Lieu d'installation

L'armoire chaude couvre le périmètre du four.

- Installer l'appareil uniquement dans des locaux bien aérés ;
- Le branchement de l'appareil doit être effectué conformément aux normes en vigueur dans le pays d'utilisation ;

F.3.1 Branchement électrique



NOTE!

Le branchement au secteur doit être effectué conformément aux normes nationales et locales en vigueur.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de non-respect des normes nationales et locales en vigueur et des normes en matière de protection contre les accidents.



IMPORTANT

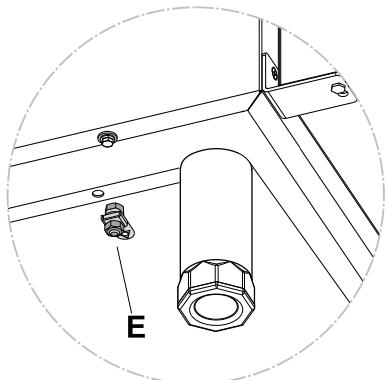
L'appareil est fourni avec le câble d'alimentation prêt à être raccordé au système d'alimentation.



AVERTISSEMENT

Avant de procéder au branchement électrique, vérifier la conformité de la tension et de la fréquence spécifiées sur la plaque signalétique avec celles de l'alimentation.

- Procéder au branchement électrique conformément au schéma électrique fourni ou comme illustré sur la plaque signalétique fixée sur le bornier.
- Brancher l'appareil de manière permanente au secteur. Le branchement doit être effectué avec un câble de type H05 RN-F.
Entre l'appareil et le secteur, installer un interrupteur multipolaire de capacité appropriée avec une ouverture des contacts de 3 mm (par exemple, un interrupteur magnétothermique). Cet interrupteur doit être présent dans l'installation électrique permanente du bâtiment et à proximité de l'appareil.
- Le câble d'alimentation doit être installé dans un tube métallique ou en plastique rigide.
Si le branchement doit être effectué à l'aide d'un fil existant, ne pas placer le tuyau d'installation à l'intérieur de l'appareil. Vérifier en outre que le tuyau ne présente pas d'arêtes vives.
- Raccorder l'appareil à une prise de terre .
- L'appareil doit être installé dans un circuit équipotentiel. Ce branchement est effectué avec la vis d'arrêt "E" marquée , située sous l'appareil près du pied avant gauche. Le conducteur d'équipotentialité doit avoir une section minimale de 10 mm².



- Installer une prise à trois broches adaptée à la charge de l'appareil à l'extrémité du câble d'alimentation ou
- Le brancher à un disjoncteur.

F.3.2 Raccordement de l'eau



NOTE!

Le raccordement au réseau de distribution d'eau doit être réalisé conformément aux normes et aux prescriptions en vigueur dans le pays d'utilisation.



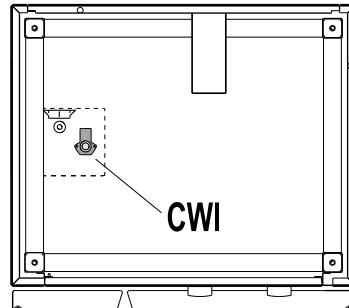
IMPORTANT

L'appareil est fourni avec le tuyau d'eau prêt à être raccordé au système de distribution d'eau.

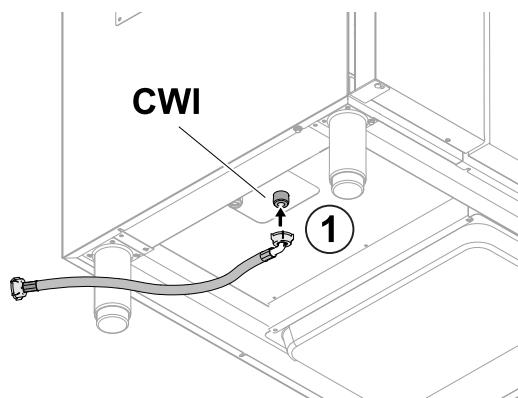
- Avant de raccorder le filtre, laisser s'écouler une certaine quantité d'eau pour purger le tuyau d'éventuelles scories ferreuses.
- Utiliser de l'eau potable à une pression comprise entre 100 – 600 kPa (1 – 6 bars) pour l'arrivée d'eau de la fonction d'humidification.
- Raccorder le tuyau d'arrivée d'eau ("CWI") au réseau de distribution à l'aide d'un filtre mécanique et d'un robinet d'arrêt.

Modèle 6 – 10 GN 1/1

1. Raccorder le tuyau d'arrivée d'eau froide **CWI** à la base chauffée (voir les figures suivantes).

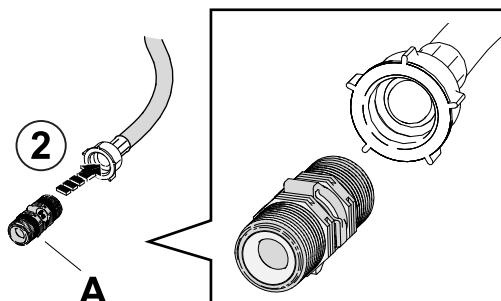


Vue du dessus

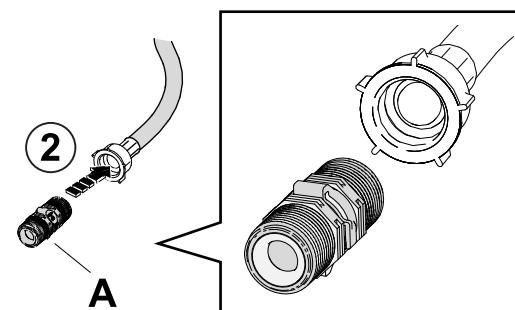
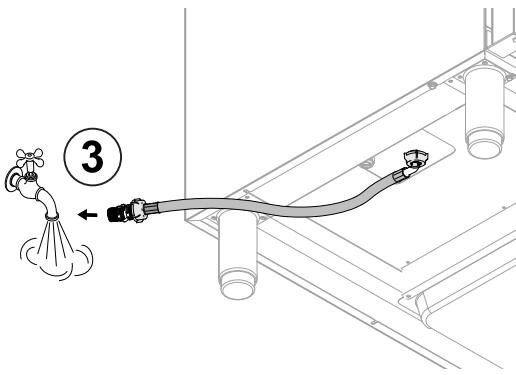


Vue du dessous

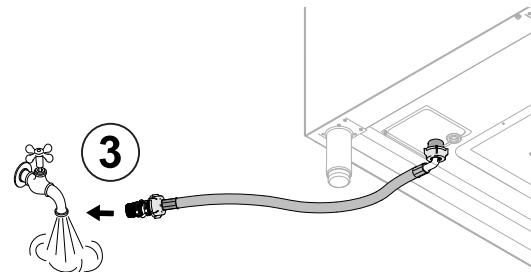
2. Insérer le clapet anti-retour A – fourni avec l'appareil – dans l'autre extrémité du tuyau d'eau. Veiller à l'insérer au bon endroit et dans le bon sens.



3. Brancher au robinet l'extrémité du tuyau d'eau doté du clapet anti-retour.



3. Brancher au robinet l'extrémité du tuyau d'eau doté du clapet anti-retour.



LÉGENDE

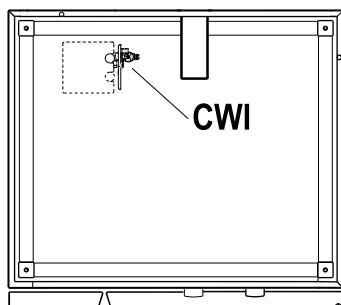
- **CWI** = Tuyau d'arrivée 3/4 " F – 3/4 " F
- **A** = Clapet anti-retour 3/4 " M – 3/4 " M (non conforme pour les installations au Royaume-Uni)

Pour le Royaume-Uni :

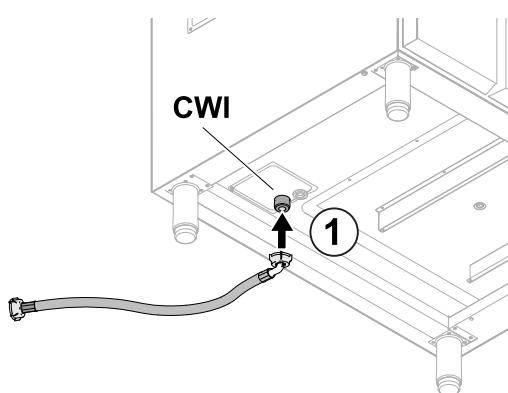
L'installateur doit fournir un double clapet anti-retour conforme WRAS ou une autre protection efficace contre le reflux d'une catégorie de fluide d'eau moins trois, à placer comme illustré.

Modèle 6 – 10 GN 2/1

1. Raccorder le tuyau d'arrivée d'eau froide **CWI** à la base chauffée (voir les figures suivantes).



Vue du dessus



Vue du dessous

2. Insérer le clapet anti-retour A – fourni avec l'appareil – dans l'autre extrémité du tuyau d'eau. Veiller à l'insérer au bon endroit et dans le bon sens.

LÉGENDE

- **CWI** = Tuyau d'arrivée 3/4 " F – 3/4 " F
- **A** = Clapet anti-retour 3/4 " M – 3/4 " M (ne convient pour les installations au Royaume-Uni)

Pour le Royaume-Uni :

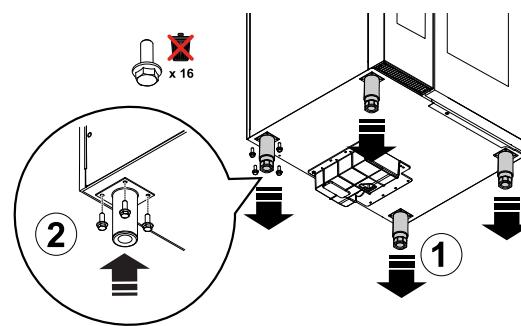
L'installateur doit fournir un double clapet anti-retour conforme WRAS ou une autre protection efficace contre le reflux d'une catégorie de fluide d'eau moins trois, à placer comme illustré.

Système d'évacuation des condensats

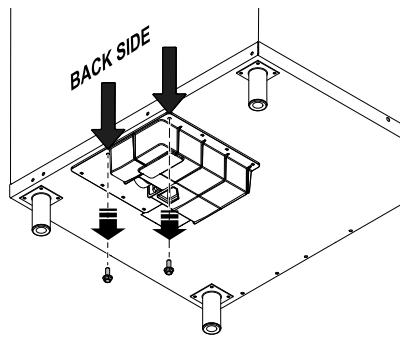
- Les condensats du compartiment chauffé doivent s'écouler dans un plateau collecteur situé au bas de l'armoire et à vider régulièrement.

F.4 Comment installer le four sur l'armoire

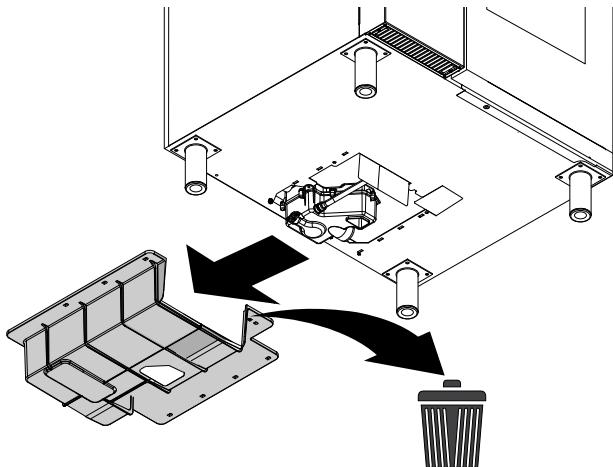
1. Remplacer au besoin les pieds réglables du four par les pieds de service fournis (**uniquement pour les fours à pieds réglables, en fonction du modèle**) :



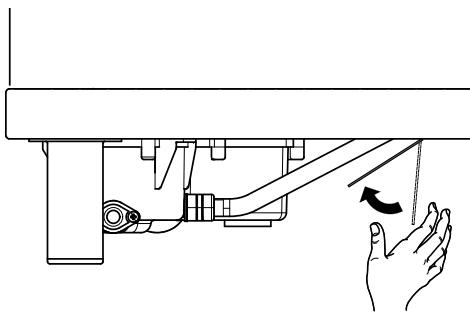
2. Dévisser les 2 vis de fixation du carter AIR-BREAK au bas du four, comme illustré ;



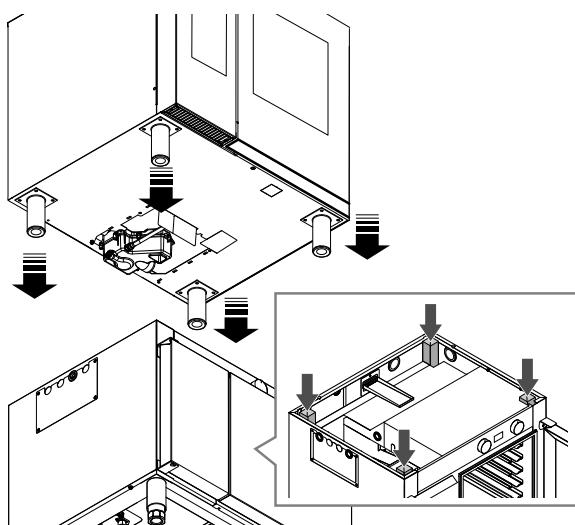
3. Extraire le carter AIR-BREAK au bas du four, comme illustré ;



4. Redresser la tôle métallique pliée à la main, faire tourner à un angle de 55° environ, comme illustré ;



5. Poser l'appareil sur l'armoire en veillant à introduire les 4 pieds de positionnement dans les montants tubulaires ;



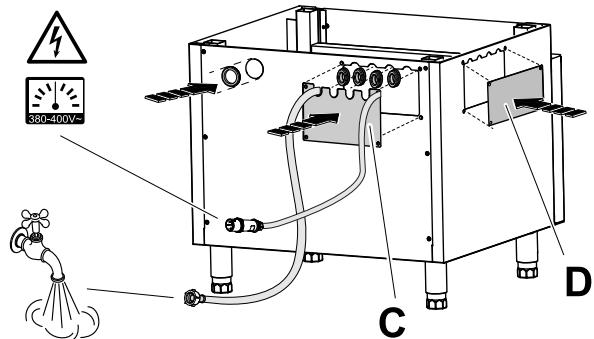
6. Procéder au branchement électrique et raccordement au réseau de distribution d'eau de l'armoire ;

7. Procéder au branchement électrique et au raccordement au réseau de distribution d'eau du four.

Pour les dimensions générales et les dimensions requises pour les branchements, voir les schémas d'installation dans les premières pages de la présente notice.

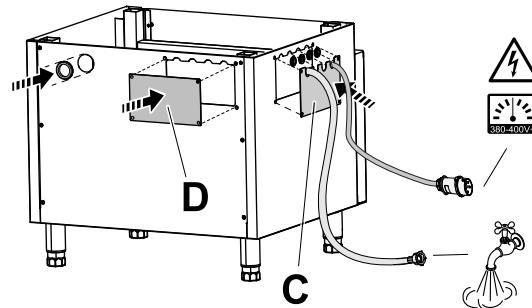
Pour changer les tuyaux de branchement du four de position à l'arrière ou sur le côté :

- retirer et inverser les panneaux "C" et "D".



SOLUTION 1

Retirer au besoin les pièces prédécoupées "E" ou "F", pour laisser passer le tuyau de vidange à travers le trou à l'arrière ou sur le côté ;



SOLUTION 2

5. Régler la hauteur du plan de travail en vissant ou dévissant les pieds réglables selon les besoins.
 6. Retirer le film de protection des panneaux externes de l'appareil.
- Si cela n'est pas possible, utiliser un solvant approprié.



ATTENTION

L'installation et la maintenance (gaz, courant électrique) sont réservées à un installateur agréé.

F.5 Dispositif de sécurité



NOTE!

Les opérations de réinitialisation doivent être effectuées par le personnel technique spécialisé après avoir éliminé les causes de l'interruption.

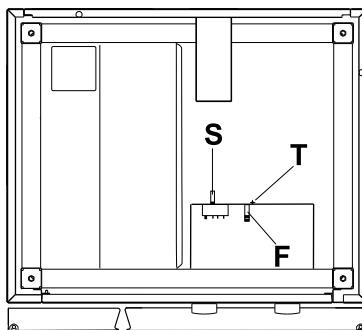
L'appareil est équipé des sécurités suivantes :

Thermostat de sécurité du compartiment chauffé

- Intervient en débranchant le chauffage avec la réinitialisation manuelle.

Pour le réinitialiser :

1. Retirer le boîtier avec le panneau de commande ;
2. Accès au thermostat ;
3. Bouton-poussoir "T" placé à l'extérieur du compartiment chauffé.



Fusible "F" – action rapide avec un niveau de puissance d'interruption de 35 A

- Protège le circuit auxiliaire, voir le schéma électrique. Placé derrière le panneau de commande.

Pour le remplacer :

1. dévisser le capuchon de positionnement
2. remplacer le composant détérioré par un autre de même calibre ;

Cette valeur est spécifiée sur la plaque signalétique fixée près du fusible.

LÉGENDE

- S ⇒ Broche du régulateur d'énergie
 T ⇒ Bouton-poussoir du thermostat de sécurité
 F ⇒ Fusible

G MISE EN SERVICE

G.1 Système de démarrage

Avant de mettre l'appareil en marche :

1. brancher l'interrupteur général du système électrique ;

2. ouvrir le robinet d'arrêt de l'eau ;
3. mettre l'appareil en marche suivant les instructions ci-après.

H UTILISATION NORMALE DE LA MACHINE

H.1 Utilisation

Cet appareil sert également de support du four et doit être utilisé exclusivement aux fins prévues, à savoir réchauffer des aliments cuits ou les maintenir à température.

Toute autre utilisation est considérée comme impropre.

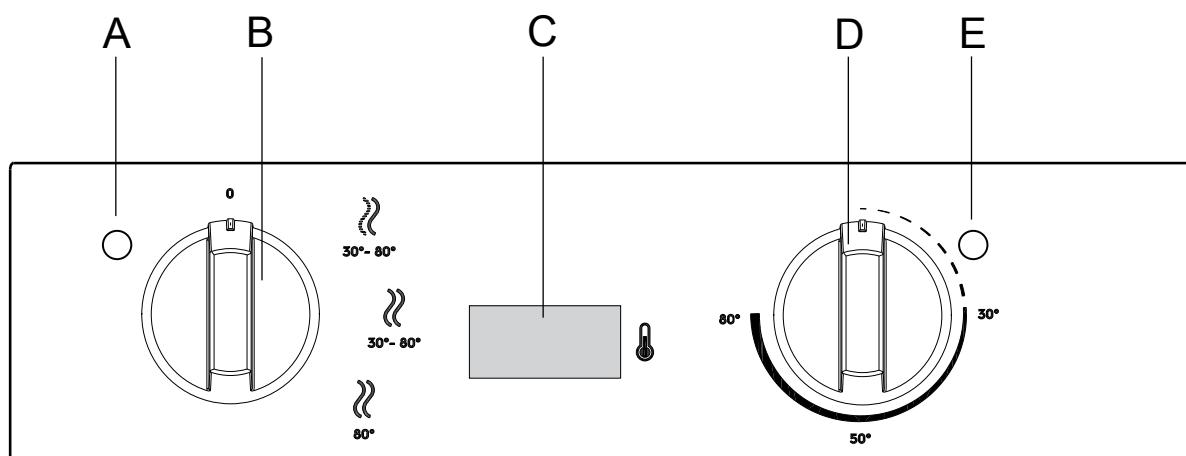
Le compartiment chauffé permet des températures de fonctionnement entre 30 et 80 °C pour la phase de réchauffement ou de levage des aliments avec ou sans humidification du compartiment, telles que contrôlées par un thermostat (manette "E" dans la figure ci-dessous) ou des températures supérieures à 65°C (valeur préréglée au thermorégulateur) pour la phase de préservation des aliments.



IMPORTANT

Ne pas assaisonner les plats lorsqu'ils sont dans le compartiment chauffé, en particulier en cas d'utilisation de cycles d'humidification.

H.2 description du bandeau de commande



- A. Voyant d'activation ;
 Indique que l'appareil est sous tension ;
 B. Sélecteur pour les phases d'humidification et de chauffage ;
 C. Thermorégulateur digital ;

- D. Thermostat de réglage de la température du compartiment ;
 E. Voyant ;
 Indique que le chauffage est allumé ;

Le sélecteur “B“ peut prendre les positions suivantes :

Position 1	 30°- 80°	Chauffage du compartiment (30 - 80°C) avec thermostat et humidification stabilisée Chauffage avec cycle d'humidification <ul style="list-style-type: none"> Faire tourner la manette “B“ en position “1“. L'écran “C“ clignote pendant quelques secondes (test du voyant), puis indique l'état de la température à l'intérieur du compartiment chauffé. Lorsque la température atteint la valeur réglée, le voyant “E“ s'éteint. Faire tourner la manette “D“ sur une température entre 30 et 80°C.
Position 2	 30°- 80°	Chauffage du compartiment (30 - 80°C) Cycle de chauffage à sec <ul style="list-style-type: none"> Suivre les instructions ci-dessus en laissant la manette “B“ en position “2“.
Position 3	 80°	Maintien de la température au-dessus de 65°C (avec compartiment chargé). Cycle de maintenance <ul style="list-style-type: none"> Faire tourner la manette “B“ en position “3“ pour régler un cycle de maintenance à une température supérieure à 65°C (pleine charge).

H.2.1 Différents types de chauffage

NOTE!

Veiller à ouvrir le robinet d'arrêt de l'eau.

Mise sous tension

1. L'appareil doit être sous tension ; faire tourner la manette “B“ sur une position différente de “0“ ; La LED verte “A“ s'allume et le ventilateur s'active.

Arrêt

- Faire tourner la manette “B“ en position “0“ ;

- Fermer le robinet d'arrêt de l'eau ;
- Débrancher l'interrupteur automatique en amont de l'appareil.

H.3 Coupe en cas de panne

En cas de panne, débrancher l'appareil :

- Couper l'alimentation à l'interrupteur principal en amont de l'appareil et fermer le robinet d'arrêt ;
- Contacter le SAV agréé qui dispose du personnel formé à cet effet.

I NETTOYAGE ET ENTRETIEN

I.1 Nettoyage

IMPORTANT

Avant de procéder à une opération quelconque d'entretien, couper l'alimentation électrique principale.

En fin de journée :

1. nettoyer le compartiment chauffé ;
2. nettoyer les unités du support de grilles ;
3. nettoyer les parois intérieures ;
4. nettoyer les surfaces en acier inoxydable à l'eau savonneuse tiède, les rincer ensuite abondamment et les essuyer soigneusement.

NOTE!

Utiliser des produits adaptés en respectant les instructions du fabricant.

Ne pas utiliser de détergent contenant des substances abrasives.

Ne pas utiliser de produits contenant du chlore (eau de javel, acide chlorhydrique, etc.) même si dilués.

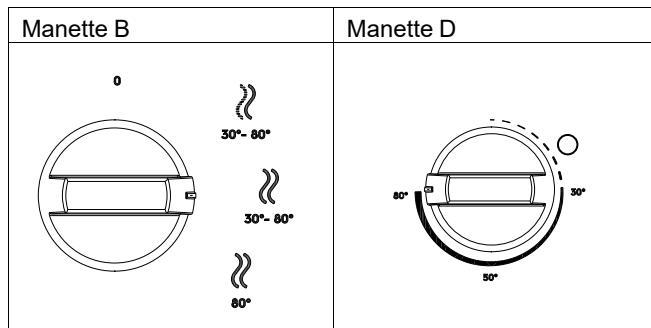
IMPORTANT

Pour nettoyer les surfaces en acier inoxydable, n'utiliser en aucun cas des matériaux abrasifs, comme de la laine d'acier, des brosses en fer ou des racloirs, car cela risquerait de laisser des particules ferreuses sur la surface en acier et de la faire rouiller.

Ne pas utiliser de substances corrosives (par exemple, acide muriatique) pour nettoyer le sol sous l'appareil !

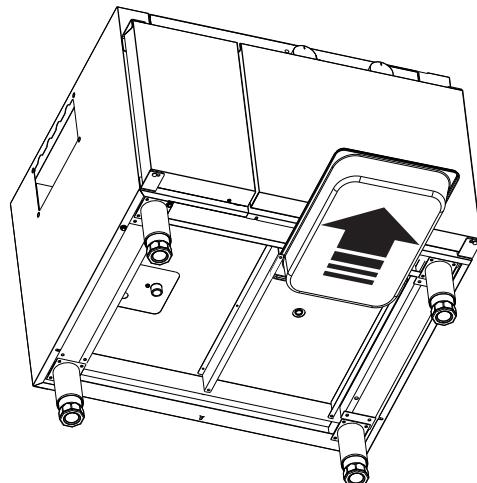
5. Faire tourner la manette “B“ en position “2“ et la manette “D“ sur la température maximale pour sécher complètement les surfaces du compartiment chauffé, avec la porte ouverte.

Il est recommandé d'éliminer avec soin les résidus alimentaires des surfaces.



Régulièrement :

1. Retirer le plateau collecteur des glissières au bas de l'appareil.
2. Vider le plateau collecteur et le remettre en place.



Si l'appareil n'est pas utilisé pendant une période prolongée :

- Débrancher l'alimentation électrique et fermer les robinets d'eau ;
- Avec un chiffon imbibé d'huile de vaseline, frotter vigoureusement les surfaces en acier inoxydable jusqu'à ce qu'elles soient bien graissées ;
- Aérer périodiquement les locaux.



IMPORTANT

Il est recommandé de faire appel au personnel spécialisé pour nettoyer régulièrement l'injecteur et l'élément chauffant d'humidification pour éviter de devoir procéder au détartrage et de provoquer le dysfonctionnement de l'appareil.

I.2 Guide de dépannage rapide

Des dysfonctionnements peuvent survenir en cours de fonctionnement normal de l'appareil.

Dysfonctionnement	Causes possibles (service)	Utilisateur
Le chauffage du compartiment chauffé ne s'allume pas ou n'est pas efficace.	<ul style="list-style-type: none"> • Le thermostat de sécurité du compartiment chauffé est intervenu ; • La résistance est détériorée ; • Le relais est détérioré ; • La sonde thermostatique est détériorée ; • Le thermostat de sécurité est détérioré ; • Le thermorégulateur est détérioré ; • Le fusible "F" est intervenu, voir le schéma électrique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier que l'appareil est branché correctement à l'alimentation électrique. <p>Après ce contrôle, appeler le SAV.</p>
L'humidification est inefficace	<ul style="list-style-type: none"> • La résistance est détériorée ; • Le régulateur d'énergie est détérioré ou doit être réglé (tourner la broche "S"). • Manque d'eau ; • L'électrovanne d'arrivée d'eau est détériorée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier que l'appareil est raccordé correctement au système de distribution d'eau. <p>Après ce contrôle, appeler le SAV.</p>
Le thermostat de réglage du compartiment chauffé est défectueux	<ul style="list-style-type: none"> • Le thermorégulateur est défectueux ; • Le capteur de température du compartiment est encrassé, défectueux ou a été interrompu. 	Appeler le SAV.
INSTRUCTIONS POUR LE REMPLACEMENT DES ÉLÉMENTS (opération RÉSERVÉE au personnel spécialisé)		
<p>Le retrait du panneau de gauche de l'appareil permet d'accéder aux composants suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Électrovanne de l'eau avec régulateur de débit. • Bornier d'alimentation. <p>Le retrait du panneau arrière de l'appareil permet d'accéder à (applicable pour le modèle GN 2/1) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ventilateur du compartiment chauffé. <p>Les composants suivants sont installés à l'intérieur du panneau de commande :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Régulateur d'énergie ; • Thermorégulateur digital ; • Thermostat de réglage de la température du compartiment ; • Fusible ; • Relais ; • Sélecteur ; • Transformateur. 		



NOTE!

Les réparations et les entretiens exceptionnels doivent être confiés exclusivement au personnel spécialisé autorisé, qui peut demander au fabricant un Manuel de service.

J MISE AU REBUT DE LA MACHINE



AVERTISSEMENT

Voir "AVERTISSEMENT et consignes de sécurité"

J.1 Recyclabilité

Nos appareils sont réalisés avec des matériaux métalliques recyclables (acier inox, fer, aluminium, tôle zinguée etc.) dans un pourcentage supérieur à 90 % et il est donc possible de les recycler, par le biais des structures traditionnelles de

récupération, conformément aux normes en vigueur dans le pays respectif

J.2 Procédure relative à l'élimination de l'appareil

À la fin de la vie utile de l'appareil, procéder à sa mise au rebut en bonne et due forme.

Les différents pays de destination ont des législations qui leur sont propres ; par conséquent, il convient de respecter les dispositions imposées par les lois et les organismes des pays où a lieu l'élimination de l'appareil.

Il faudra procéder à l'élimination des pièces constituant l'appareil de manière différenciée, en tenant compte de leur nature (par exemple, métaux, huiles, graisses, plastique, caoutchouc, etc.).

Avant de mettre l'appareil au rebut, il est recommandé de vérifier attentivement son état physique et de contrôler si des pièces de la structure présentent des signes éventuels d'affaissements ou de ruptures en phase de démontage.

Selon le modèle, les portes devront être retirées avant de démonter l'appareil.



Le symbole présent sur le produit indique que celui-ci ne doit pas être considéré comme un déchet domestique mais qu'il doit être mis au rebut correctement afin d'éviter tout effet néfaste sur l'environnement et la santé humaine. Pour plus d'informations sur le recyclage de cet appareil, contacter l'agent ou le revendeur local de l'appareil, le SAV ou l'organisme local compétent pour l'élimination des déchets.



NOTE!

Au moment du démontage de l'appareil, les marquages, le présent Manuel et les autres documents relatifs à l'appareil devront être détruits.